

Assemblée Générale AFCM 2019 Bordeaux 9/11/2019

Début à 17h20

Quorum : 51 adhérents présents, 6 pouvoirs le quorum est donc atteint : 57 voix pour 98 inscrits

Approbation CR 2018 : Le compte rendu de l'Assemblée Générale de 2018 est approuvé : 56 voix pour, 1 abstention

Rapport moral du président

Remerciements à l'assemblée de sa présence, 51 des 59 coureurs inscrits.

Les travaux engagés cette année ont porté sur la traduction des règles de classe M et 10r et sur la proposition d'essai de règles de courses expérimentales proposées par Patrick Vilain.

- Les traductions des règles de classe de la classe M et de la classe 10r ont été envoyées à la FFVoile pour approbation et mise en ligne sur le site fédéral, aucune réponse à ce jour. En attendant ces documents sont disponibles sur le site de l'association, bien sûr en cas de litige, c'est la version anglaise qui fait foi.

- La proposition d'essai des règles de course expérimentales a été envoyée à la CCA. Pas de réponse officielle à ce jour.

Rapport approuvé à l'unanimité moins une abstention

Rapport financier

En l'absence du trésorier, absent pour raison de santé, c'est le président qui lit le rapport :

Nombre de cotisants 2019 à ce jour : 98 cotisants (20 €) soit 13 membres de plus qu'en 2018

Pour mémoire :

2014 : 78 cotisants, 2015 : 100 cotisants, 2017 : 103 cotisants. 2018 : 85 cotisants

Sur le plan pratique :

Le système d'adhésion (courrier et chèque ou adhésion directe), suivi d'une confirmation par mail fonctionne correctement et s'avère le plus économique (Zéro frais pour l'AFCM)

Rapport financier :

Solde du compte de l'AFCM au 29 avril 2018 :

6321.73 €

Total des cotisations : 96 X 20 €

1920,00 €

Dépenses courantes sur la période :

Site OVH (03/2019 et 04/2019) :

- 158,38 €

Contrat BNP et tenue de compte (9.36 € / mois X 18) :

- 168,48 €

Dotation CF Club Bordeaux Lac (1 000 € + frais) :

- 1026,15 €

Opération Gobelets CF Bordeaux :

- 102,00 €

Solde au 9 novembre 2019 :

+ 6786,72 €

Aucun frais des membres du bureau

Solde trésorerie de l'AFCM au 9 novembre 2019 :

+ 6 786,72 €

Gilles Bretéché
Trésorier

Rapport financier approuvé

Budget 2019-2020

Cotisation 2020 20€ adopté

Prévoir d'acheter un télémètre pour normaliser la distance entre les bouées de parcours et la zone e contrôle (entre 200 et 300 €)

Participation financière à l'organisation du CF 2020

Projet pour 2020

1/ Modification des statuts de l'Asso pour associer la classe 10R , donc transformation de l' AFCM en AFCM et 10R

Ce regroupement M et 10R en une seule association semble logique dans la mesure où pratiquement tout les propriétaires de classe 10R sont également propriétaires de classe M et membre de l'AFCM.

Une association à part donnerait plus de visibilité à la classe 10r mais doublerait les frais inutilement.

Cela implique une mise en conformité des statuts :

Parité de la représentation des deux classes au bureau de l'asso....

1 cotisation unique par membre

Les question propre au classe 10R ne seront votées que par les propriétaires de classe 10R

Approuvé 1 abstention

2/ Un projet de la FFVoile est de rendre la pratique de la voile plus écoresponsable, surtout les grandes épreuves. Le détail des actions possibles serait trop long à aborder ici mais vous pourrez trouver toutes les informations sur le site fédéral :

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/environnement.asp>

Questions diverses

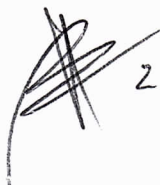
Pour info, le Championnat 2020 sera organisé par l'UNM à Marseille durant le WE de l'Ascension soit du 21 au 24 mai 2020

Demande de tee shirt ou polo de l'asso

Cloture 18h

rédigé par Bernard MERLAUD Secrétaire de l'AFCM

signé par Michel BRUN Président de l'AFCM

 27/11/2019